

kinson est maintenant bien acceptée, j'espère que cette loi, qui lui est analogue, le sera également.

Je pourrais citer de multiples exemples pour démontrer que cette loi est vraie. Pendant plusieurs années durant ma première période à la Chambre, aucune limite de temps n'était imposée à aucun débat, sauf le débat sur les affaires inscrites au nom des députés. Le débat sur le discours du trône pouvait durer des semaines si les députés voulaient le prolonger ainsi, et parfois ils le voulaient. De même, le débat sur le budget ne comportait aucune limite de temps.

Dans la réalité cependant, si vous consultez les archives, monsieur l'Orateur, même si des débats étaient parfois longs, ils pouvaient aussi être fort courts. En une ou deux occasions, nous avons disposé du débat sur le discours du trône en une journée ou deux. Depuis qu'ont été imposées les limites de temps aux débats sur le discours du trône et sur le budget, presque tout le temps est utilisé. Il n'y a que deux occasions dont je me souviens où le temps attribué à ces deux débats n'a pas été entièrement utilisé. Bref, si le temps consacré à un débat est limité, il existe une tendance naturelle à prolonger le débat afin d'utiliser ce temps en entier.

On prétend souvent qu'au cours des années passées, il n'y avait pas autant d'affaires à régler qu'aujourd'hui et que, par conséquent, on pouvait alors consacrer du temps à de longs débats sur le discours du trône, le budget ou autre chose. On prétend qu'on ne peut faire cela aujourd'hui en raison du volume de travail. Pour répondre à cet argument, je me reporterai à la première session d'après-guerre qui a eu lieu en 1946. Au cours de cette session, on a adopté plus de mesures et on a achevé plus de travaux que pendant toute autre session des 24 ou 25 ans que j'ai passés ici. Néanmoins, aucune limite de temps n'était imposée aux débats. Je crois que la session a commencé en février et a fini vers la fin d'août. Ces dernières années, des périodes beaucoup plus longues sont devenues normales depuis que des limites ont été imposées à la durée des débats.

• (3.30 p.m.)

Ce que j'essaie de faire ressortir surtout, c'est que si l'on impose une limite à un débat, il va s'allonger. On ne gagnera pas de temps du tout. Il est instructif à cet égard de voir combien de temps prenaient les questions avant qu'on en ait fixé la durée. J'ai pris au hasard un volume relié du *hansard* sur mes rayons et j'ai regardé combien de temps durait la période des questions à cette époque. Il s'agissait du volume V de la session 1953-1954.

Le premier jour, soit le vendredi 7 mai 1954, on posa trois questions. Questions et réponses remplissent une page du *hansard*. Le jour de séance suivant, soit le lundi 10 mai, quatre questions. Là encore, une page du *hansard*. Le mardi 11 mai, trois questions, couvrant une page et trois quarts du *hansard*. Le 12 mai, sept questions, occupant trois pages et quart. Le 13 mai, trois questions, trois quarts de page. Le vendredi 14 mai, quatre questions, une page du *hansard*. Le 17 mai, deux questions, une demi-page. Le 20 mai, sept questions, trois pages et demie. Voilà un exemple typique de la situation qui a longtemps subsisté à la Chambre, quant au nombre de questions posées et au temps qu'on leur consacrait.

Normalement, la période des questions durait de cinq à dix minutes et, très fréquemment, une, deux ou trois minutes. C'est que, entre autres raisons, les règles relatives aux questions orales étaient appliquées. La question devait être brève et importante. A mon avis, la majorité des questions posées aujourd'hui auraient été jugées irrecevables à l'époque. Naturellement, la période des questions était en conséquence de plus courte durée.

Lorsqu'on a fixé une limite précise à la période des questions, soit 40 minutes par jour, que s'est-il produit? Immédiatement, la période s'est prolongée pour occuper les pleines 40 minutes. La séance de vendredi dernier, nous en fournit un bon exemple. On a posé ou moins deux ou trois douzaines de questions. La période a duré 40 pleines minutes. Votre Honneur a peut-être été un peu indulgent et la période a peut-être même dépassé 40 minutes. Les questions et réponses remplissent dix pages et demie du *hansard*.

Quand on entreprend de restreindre les débats et les périodes de questions, on ne sauve pas du temps, mais au contraire on prolonge les délibérations. En appliquant la règle 75c à quelque mesure que ce soit, on n'épargnerait pas de temps. Au contraire, on prendrait plus de temps pour débattre les mêmes questions. Chaque fois qu'un délai serait fixé en vertu de cette règle, il serait sans aucun doute utilisé entièrement. Monsieur l'Orateur, je soutiens que l'argument principal du gouvernement, la nécessité de cette règle pour sauver du temps, est fallacieux. Il se fonde sur le refus de regarder l'expérience antérieure, surtout l'histoire de la période des questions, pour voir ce qui s'est produit à propos du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône et du débat sur l'exposé budgétaire, dont la durée est déterminée.

Comme le chef de l'opposition (M. Stanfield) l'a déclaré dans son discours la